



IFSI - IFAS La Gaude  
Établissements Sainte-Marie  
ALPES-MARITIMES

INSTITUT DE FORMATION  
EN SOINS INFIRMIERS  
ET AIDES-SOIGNANTS  
9337, route de St Laurent  
Quartier Plan du Bois  
06610 LA GAUDE

Tél : 04 93 13 70 80  
ifsisaintemarie@ahsm.fr

2026/2027

**PARCOURS DE FORMATION ADAPTÉ POUR LES**  
**CANDIDATS RELEVANT DE L'ARTICLE 22**  
**DE L'ARRETE DU 20 FEVRIER 2026 RELATIF AU**  
**DIPLOME D'ETAT INFIRMIER**  
**SAGE FEMME**

**Conformément à l'Art. 23 de l'Arrêté 20 février 2026 relatif du diplôme d'Etat infirmier**

*“Pour être présentés au jury du diplôme d'Etat d'infirmier, les candidats relevant de l'article 22 remplissent les conditions cumulatives suivantes :*

*1° **Valider le domaine A** « Sciences infirmières et raisonnement clinique » dans les conditions prévues par le référentiel de formation figurant en annexe III ;*

*2° **Maîtriser les 4 actes** mentionnés dans l'évaluation de l'**UE B.3** « Pratiques et interventions infirmières » en stage ou en pratique simulée ;*

*3° Réaliser deux stages à temps complet de soins infirmiers, validant l'acquisition des compétences des domaines 1 à 3 figurant en annexe II, d'une durée totale de :*

*a) [...] ;*

*b) **8 semaines** pour les candidats relevant du 2° du I de l'article 22.*

*Les modalités et typologies des stages ainsi que la durée totale de stage sont fixées par le directeur de l'institut de formation sur proposition de l'instance compétente.*

*4° **Réaliser une synthèse structurée écrite et orale** d'une analyse critique de la littérature à partir d'une question clinique ou professionnelle ;*

*5° Etre titulaire d'une **attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2** en cours de validité ».*

**ACCES AUX COURS SUR LA PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT ET TEMPS DE  
REGROUPEMENT EN PRESENTIEL A L'IFSI A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2026**

**CONTENU DE LA FORMATION**

**Enseignement en présentiel** : 175 heures dont 25 heures d'appropriation des connaissances en autonomie (5 semaines de 35 heures)

**STAGE** : 280 heures dont 40 heures d'appropriation des connaissances en autonomie (8 semaines de 35 heures)

Soit 455 heures détaillées comme suit :

- Rentrée administrative une journée le 19 octobre 2026
- Domaine A « Sciences infirmières et raisonnement clinique » dans les conditions prévues par le référentiel de formation figurant en annexe III de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat
- Domaine B, en particulier l'UE B.3 « Pratiques et interventions infirmières » (consultation, DVI, Transfusion, Calcul de doses, raisonnement clinique, projet de soins...)
- Suivi et validation de l'AFGSU 2
- Enseignements « Démarche scientifique, initiation à la Recherche »
- **2 Stages** de 8 semaines au total – recherche et mise en stage effectuées par l'IFSI
- **Préparation et exploitation de stage** : 4h par stage soit 8h
- **Accompagnement individualisé** comprenant :
  - 3 séances de suivi pédagogique individuel dont un avant la fin de l'année civile et un après les résultats du 1er semestre. (1 heure par suivi pédagogique)
- **Analyse critique de la littérature** :
  - Le document écrit devra être rendu à l'IFSI à la date indiquée sur le programme qui vous sera remis le jour de la rentrée administrative.

Fin de formation le 15 juin 2027 (selon planning - sous réserve de modification)

## ORGANISATION :

- Coordinatrice : Mme BARRAYA Denise
- En relation avec le Directeur et les autres cadres de l'équipe, elle assure le suivi des enseignements, de leur planification, de leur validation, et le suivi pédagogique de chaque étudiant
- En relation avec le secrétariat, elle assure le suivi administratif : vaccination, absences, interruption de formation, gestion des documents stages
- Des responsables des stages recherchent les stages afin que le coordinateur les planifie
- Des cadres responsables d'UE assurent le projet et la répartition des enseignements, les évaluations des enseignements
- Des référents de stage font le lien avec les équipes de terrain, assurent les rencontres d'APPS en stage, et les évaluations théoriques en stage

## VALIDATION :

- Domaine A - Sciences infirmières et raisonnement clinique
- UE B3 « Pratiques et interventions infirmières »
- AFGSU 2
- **Analyse critique de la littérature**: rendu fin Mai date à préciser ultérieurement
- **Stages : compétences des domaines 1 à 3 à valider** (figurant en annexe II, du programme annexe II de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier)
  - ✓ Domaine 1: Analyser la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le cadre du raisonnement clinique afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre
  - ✓ Domaine 2: Mettre en œuvre des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative, avec la participation active d'une personne ou d'un groupe de personnes, à tout âge de la vie, en particulier dans le cadre d'une consultation infirmière, en s'appuyant sur des données professionnelles probantes, afin de garantir leur qualité et leur sécurité
  - ✓ Domaine 3: Concevoir et mettre en œuvre des projets de promotion, d'éducation et de prévention de la santé auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, notamment dans le cadre d'action de santé publique, au sein d'un milieu spécifique

<b>PUBLIC</b>	Titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la profession de sage-femme en France et à l'étranger	
<b>EFFECTIF</b>	De <b>6 stagiaires minimum</b> à 25 stagiaires maximum. Si l'effectif minimum requis n'est pas atteint l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session de formation .	
<b>OBJECTIF</b>	Présentation au jury du Diplôme d'Etat d'Infirmier	
<b>DUREE</b>	<b>Totale : 455 heures réparties comme suit :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>175 heures de cours en présentiel à l'IFSI à partir du 16 novembre 2026</b></li><li>▪ <b>2 stages</b> d'une durée totale de 8 semaines (<b>280 heures</b>)</li></ul>	
<b>HORAIRES</b>	Selon planning remis le jour de la rentrée	
<b>FORMATEURS</b>	Cadres formateurs	
<b>COUT</b>	<b>5000 euros par candidat</b> (payables en plusieurs mensualités – CPF possible) <b>(hors inscription universitaire)</b>	
<b>CANDIDATURE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Lettre d'inscription manuscrite</li><li>▪ Curriculum Vitae</li><li>▪ Copie du diplôme permettant l'inscription (avec traduction assermentée si besoin) et autorisation(s) d'exercice concernée(s)</li><li>▪ Frais de dossier 140 € (chèque établi à l'ordre de l'IFSI Sainte Marie) non remboursables</li><li>▪ Copie d'une pièce d'identité, passeport ou titre de séjour (**)</li><li>▪ Attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers.</li></ul>	
<b>SELECTION Sur l'IFSI</b>	<b>15 – 16 – 17 – 19</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Epreuve écrite</li><li>▪ Entretien</li></ul>	<b>JUIN 2026</b> (sous réserve de modification) [Sur leurs connaissances générales & évaluation du projet de formation]
<b>SELECTION en présentiel sur l'IFSI date et heure fixées par l'IFSI</b>		

**\*\* Un titre de séjour français en cours de validité ou un visa long séjour ou étudiant couvrant la période de formation sera indispensable à l'entrée en formation sous peine d'invalider l'admission**